



« LA MAIN DANS LA MAIN » : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 239 Mars 2006 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.



QUEL CHEMIN ENSEMBLE ?

Je voudrais seulement dire mon sentiment par rapport aux informations reçues depuis plusieurs jours voire plusieurs semaines.

En France, les jeunes manifestent contre le CPE (Contrat premier emploi). On peut les comprendre. En Belgique, les étudiants prennent la relève contre la diminution des étudiants étrangers dans nos hautes écoles.

Messieurs et Mesdames les politiques, le peuple n'oublie pas vos erreurs de gouvernance. N'est-il pas dit dans la loi que l'on doit gérer sa famille en bon père de famille?

Eh bien, vous aussi vous devez gérer notre pays en bon père de famille.

Arrêtez de nous prendre pour ce que l'on n'est pas et si nous voulons d'une Europe unie, travaillons ensemble pour la construire, les riches et les pauvres sur le même chemin mais pas dans la même galère.

Andrée Defaux

EDITORIAL

N° 239 SOMMAIRE

L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 239
Mars 2006

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin - 5000 Namur.

- Andenne	2/3
• Mon stage à LST	
• Petits trésors au quotidien	
- Namur	4
• Eft, Titres services, Ale...	
- Ciney-Marche-Bastogne	5
• Ça se passe près de chez nous	
- Nos droits	6
• A quoi sert un CPAS ?	
- La page des enfants	7
• Un petit morceau d'lard sur ma fourchette	
- Ça se passe	
- Petites nouvelles	8

D'ANDENNE



DECOUVERTE DU MOUVEMENT

Voilà maintenant un peu plus d'un mois que j'ai commencé mon stage à LST. Je suis étudiante en 2ème Assistante Sociale. Comme tout étudiant de mon établissement scolaire, je devais choisir mon endroit de stage.

J'avais envie de travailler avec des personnes défavorisées tout en ne sachant pas où j'allais arriver. Et me voilà à LST.

A mon arrivée, je ne savais pas dans quoi je mettais les pieds. Je ne connaissais pas du tout votre mouvement et j'ai trouvé votre adresse via le guide social.

Au début, j'ai pris le temps d'observer et d'essayer de comprendre le fonctionnement de LST.

Je l'avoue, j'étais un peu perdue. Je ne comprenais pas pourquoi, dans

quel but on faisait toutes ces choses. Ce que j'avais appris au niveau du travail social, en général, c'est que nous sommes mandatés par un service proposant une aide à une personne qui en ressent le besoin à un moment donné.

Dans ce cas, la personne vient nous voir et on lui donne ce que le service propose. Mais on n'apprend pas que cela non plus et je caricature un peu ! Alors vous comprendrez mon étonnement en arrivant à LST.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Je pense être quelqu'un d'ouvert à beaucoup de choses et j'ai essayé de comprendre le fonctionnement de votre mouvement. Ce qui m'a frappé dès le début ? C'est qu'il y a un profond respect entre les personnes et que je me suis sentie accueillie dès mon arrivée.

J'aime bien cette manière de procéder où ce sont les personnes qui viennent elles-mêmes avec ce qu'elles ont envie d'amener.

Comme en permanence, par exemple, les personnes arrivent avec des demandes très différentes et variées : la recherche d'un logement, d'un travail ou encore de renseignements pour passer le permis de conduire, ... Les personnes amènent aussi des réflexions, des envies et bien d'autres choses encore.

J'ai pris conscience également de l'importance de travailler ensemble. En effet, je constate que c'est beaucoup plus efficace et enrichissant pour chacun. Certes, cela prend plus de temps mais ce temps est indispensable pour aboutir à un résultat.

MON STAGE

Une stagiaire nous

Au fond, pour faire du travail social, si on ne part pas des personnes, on ne saurait pas construire quelque chose.

En effet, ce sont elles qui sont les mieux placées pour savoir ce qui leur conviendrait. Et c'est à force de dialogue, de démarches faites sur un certain laps de temps qu'on peut établir une relation de confiance et travailler ensemble.

Ce qui est important aussi, c'est que ce soit fait avec la personne, la famille, ... et pas à la place de celle-ci. Je crois que c'est vraiment une des choses qui m'a marquée le plus et à laquelle j'ai envie d'être attentive pour plus tard.

PETIT A PETIT

J'ai aussi été interpellée par la motivation et la force que le mouvement a de défendre les droits des familles vivant dans la pauvreté.

C'est quelque chose de légitime, j'en conviens, mais encore faut-il faire le pas d'entreprendre des actions tout en sachant que dans le domaine politique, cela avance très lentement, voire pas du tout.

Je commence à prendre mes marques et à comprendre dans quel but on fait telle ou telle chose.

J'ai participé à une réunion de l'atelier famille. J'ai vraiment beaucoup aimé cette idée de partager et de réfléchir entre familles vivant des situations difficiles.

Je me suis rendue compte que c'est comme cela que ces familles peuvent avancer et puis aussi s'informer.

D'ANDENNE

A LST

livre ses impressions...

Et puis ce qui est également intéressant au niveau de mon apprentissage, c'est que je trouve que LST touche à beaucoup de domaines (logement, emploi, Aide à la jeunesse, CÄS,...)

Et moi ça me permet d'élargir mon horizon et mes connaissances.

C'est très enrichissant et j'apprends énormément, que ce soit au niveau des démarches, des investissements politiques, des différents ateliers.

C'est là que ça devient intéressant parce que l'on aborde la personne dans sa globalité, pour ce qu'elle est et pas uniquement pour sa ou ses difficultés qu'elle peut rencontrer.

J'AI APPRIS ENORMEMENT

Voilà en gros ce que je peux dire sur ce que j'ai découvert pour le moment.

Je suis bien consciente que je n'en ai entrevu qu'une petite partie et qu'il me reste encore beaucoup de choses à explorer et à apprendre. Je n'ai pas encore assez de recul pour analyser l'expérience que je vis.

Le moins qu'on puisse dire c'est que ce stage m'aura appris énormément tant au point de vue humain que professionnel et bien au-delà encore, je pense.

Je terminerai en vous disant tout simplement merci parce que chacun à votre manière vous m'avez apporté quelque chose et permis d'avancer.

Une stagiaire

L'ATELIER EXPOSE

A la bibliothèque communale (Rue Frère Orban, 60) à Andenne du 13 mai 2006 au 17 juin 2006.

**Exposition des aquarelles réalisées par les participants de l'atelier peinture du C.E.C. (1)
L.S.T. Andenne asbl, avec la collaboration d'Anne Doumont.**

(1) C.E.C = Centre d'Expression et de Créativité

PETITS TRESORS DU QUOTIDIEN



- J'ai des photos joyeuses pour danser.
- J'ai des amis qui m'aident pour tout.
- J'ai le rêve de voyager.
- J'ai le tricot doux pour me caresser.
- J'ai le théâtre pour m'envoler.
- J'ai ma fille Mélissa qui m'apprend à danser.
- J'ai la musique pour me reposer.

Joëlle

DE NAMUR

EFT, TITRES SERVICES, ALE... QUEL EMPLOI ? QUELLE SOLIDARITE ?

Rencontres

avec des membres du cabinet du Ministre Fédéral de l'emploi.

En 1994, nous avons participé au Rapport Général sur la Pauvreté. Nous avons posé certaines questions sur l'emploi. Des questions qui sont restées sans réponses.

Par contre, depuis, nous avons pu voir des réponses qui sont à l'opposé de ce que les associations émettaient comme mise en garde : dérégulation dans les règles et les rapports à l'emploi, augmentation des inégalités en matière de redistribution des richesses, augmentation des emplois dont le salaire ne permet pas de sortir de la pauvreté économique, augmentation des emplois qui échappent aux systèmes de solidarité que sont les cotisations de sécurité sociale, des emplois précaires, une flexibilité totale pour certains... de l'expérimentation.

COTISATIONS SOCIALES

La sécurité sociale est un système qui a permis une certaine solidarité entre les travailleurs. Cela s'est fait, jusqu'à présent, par les cotisations sociales. Une part du salaire est prélevé pour la sécurité sociale, et ainsi redistribuée sous forme d'allocations de chômage, familiales, de pensions, de soins de santé... L'ensemble de la sécurité sociale constitue pour les travailleurs, un salaire différé, ou un salaire de solidarité.

Des nouvelles formes d'emplois, de «jobs» apparaissent. Souvent avec des salaires très bas. De plus, de nombreux emplois sont dispensés en tout ou en partie des cotisations. Tout cela fragilise la sécurité sociale et la met en péril.

D'autres part, on utilise des termes érronés : Le mot "charges sociales" remplace le terme de "cotisations sociales". Où met-on la solidarité?

DELOCALISATION INTERNE

On parle beaucoup de délocalisation dans le monde . On assiste depuis quelques années, chez nous, à une délocalisation de différentes activités économiques. Des travaux qui étaient auparavant réalisés par des travailleurs qui bénéficiaient d'un statut clair et d'une rémunération conventionnelle sont actuellement exécutés par des travailleurs au statut précaire. On voit cela dans le bâtiment, les entretiens, les parcs et jardins, etc. Des structures se sont développées pour permettre ces activités : EFT, ALE, titres services, etc

UN DETOURNEMENT DE L'ARGENT DE LA SECURITE SOCIALE

Nous assistons à des transferts financiers du budget général de l'ONSS, vers un subventionnement de services à la population. On subventionne la demande de services. Intervention portée à 270 millions d'Euros au contrôle budgétaire de 2005. C'est le cas des titres services. Le contrôle budgétaire du printemps 2006 met en évidence le «trou» dans le budget de la sécu produit par les titres services. En 2006, il est prévu une enveloppe de plus de 500 millions d'euros pour les titres services⁽³⁾.

Inégalité ? Plus on est riche, et plus on reçoit. Ainsi par exemple, celui qui "utilise" des titres services peut les déduire des contributions. Cela peut aller jusqu'à 30 % du titre service.

QUE FONT LES POLITIQUES?

Que font les politiques qui gardent un discours favorable aux mécanismes de redistribution pour dimi-



nuer les inégalités face à un tel mécanisme ???

Que font ceux qui disent "que l'argent de la solidarité doit aller à ceux qui en ont le plus besoin" ???

NOUS ATTENDONS PLUS DES EVALUATIONS

- une évaluation réelle de ce transfert en tenant compte des subventions directes aux titres services, des abattements fiscaux, de l'absence de TVA,...

- le rapport d'évaluation qui est réalisé sur l'année 2006 est insuffisant et ne donne que des informations partielles. Il serait intéressant de savoir ce qu'il a coûté. On peut attendre autre chose.

Luc Lefebvre

(1) Agence Locale pour l'Emploi
(2) Entreprise de Formation par le Travail
(3) voir «lee soir», 25 et 26 mars 2006

DE CINEY-MARCHE-BASTOGNE

ÇA SE PASSE PRES DE CHEZ NOUS

Le sentiment de peur alimente les politiques sécuritaires

LA PEUR

"La peur du Belge commence au coin de la rue", c'était le titre d'un article du journal Le Soir qui relatait une étude de la Fondation Roi Baudouin sur l'insécurité.

En résumé, les Belges ont peur face à la dégradation du cadre de vie, face à la criminalité, face aux comportements qui pourrissent la vie en société (vandalisme, attroupements de jeunes,...), face à la toxicomanie, face aux dysfonctionnements de la police et de la justice, face à la grande ville anonyme.

L'étude épingle cinq réalités qui augmentent le sentiment de vulnérabilité: la précarité économique ("On licencie partout"), les normes floues ("on ne respecte plus rien"), le stress et l'isolement ("c'est du chacun pour soi"), une société multiculturelle ("je n'ai rien contre les étrangers,...") et les médias ("quand on regarde le journal, tout va mal").

FUTUR DELINQUANT

Ne nous faisons pas d'illusion, il y aura toujours quelqu'un qui s'occupera de nos peurs, qui prendra des mesures pour créer un climat de sécurité.

En France dernièrement, pays où les droits de l'homme ont vu le jour, une autre étude qui pourrait inspirer le monde politique (INSERM) a fait beaucoup de bruit.

Pour prévenir et lutter contre la délinquance, on va essayer de détecter des troubles de comportement chez des enfants en dessous de trois ans.

Pour caricaturer, les professionnels devront démasquer les petits voleurs de cubes, les petits bagarreurs...La moindre petite bêtise, le moindre geste serait interprété comme l'annonce d'un futur délinquant et devrait être soigné avec des médicaments.

Nos petits bouts de moins de trois ans vont donc devoir se conformer à un carnet de bonne conduite. Ils vont être contrôlés et surveillés. Les comportements jugés à risque seront médicalisés, psychiatisés.

RESISTONS

Il y a peu à peu une mobilisation qui voit le jour pour s'y opposer.

Tout en moi appelle à la révolte, à l'indignation, à la résistance, à commencer par l'enfant de moins de trois ans que j'ai été, ensuite l'adulte citoyen et militant, enfin le père et le grand-père.

Nous devons nous réveiller, réagir et résister face à la marche en

arrière de tout ce qui est profondément humain, social, convivial, solidaire et face à l'accélération de la marche en avant du sécuritaire.

N'oublions pas qu'on utilise nos peurs pour justifier ce type de politique.

Je crois fondamentalement que la seule sécurité possible passera par une sécurité d'existence pour tous et non réservée à quelques-uns.

Que chacun ait un toit, un revenu décent, un travail ou une activité valorisante, un accès aux soins de santé, à la culture, le sentiment d'appartenance à un groupe et à une société...

Sinon une énergie énorme continuera à être engagée pour protéger la sécurité de quelques-uns, au nom de la peur de tous.

Fabien Lardinois



NOS DROITS

A QUOI SERT UN CPAS? N°3

il existe un Centre Public d'Action Sociale par commune.

A quoi sert-il ? Qui peut s'adresser à lui ?

pour obtenir quel type d'aide?

L'AIDE SOCIALE EST RESIDUAIRE

Le CPAS n'intervient que s'il n'existe pas d'autres ressources ou d'autres solutions.

C'est le " dernier filet " de la sécurité sociale, prévu pour ceux qui n'ont pas de revenus professionnels, et qui n'ont pas droit aux allocations sociales classiques (allocations de chômage, des indemnités de mutuelle ou des pensions, etc.).

Le CPAS doit donc vérifier si une personne peut ouvrir son droit à d'autres allocations sociales, et si oui, il doit l'aider à faire valoir ce droit. A un jeune qui demande son aide, le CPAS lui demandera s'il peut obtenir une pension alimentaire de ses parents. A un étudiant, le CPAS demandera s'il peut obtenir une bourse d'études ou percevoir lui-même ses allocations familiales. A une personne âgée hébergée dans un home, le CPAS l'invitera à demander une aide financière à ses enfants. A un petit indépendant (un peintre en bâtiments, un plombier, un ferrailleur, etc.), le CPAS demandera de prouver ses revenus et ses charges professionnelles pour savoir ce qu'il gagne exactement par mois.

A une personne qui a un diplôme, le CPAS demandera de chercher effectivement du travail pour devenir financièrement autonome, ou l'enverra en formation dans ce but. A un étudiant, il demandera de trouver un job durant les vacances pour réduire l'intervention financière du CPAS.

Si le CPAS considère que la personne devrait pouvoir se débrouiller seule, il refusera son intervention financière, mais l'aidera à effectuer les démarches pour devenir effectivement financièrement autonome (mise en ordre du dossier chômage par exemple).

Le CPAS ne peut cependant tenir compte de n'importe quelles ressources pour estimer que la personne est en mesure de se débrouiller sans lui.

Ainsi, pour évaluer l'aide sociale à accorder, le CPAS ne pourrait tenir compte de l'aide reçue sous forme de colis alimentaires, de bons pour le resto du cœur, ni même de dons d'amis, etc.

L'aide sociale est un droit, qui s'effacera devant un droit plus prioritaire (droit au chômage par exemple), mais qui par contre ne peut être remplacé par la charité privée. Les conditions de (sur)vie de quelqu'un ne peuvent dépendre totalement de la bienfaisance ou de la bienveillance d'autrui. A partir du moment où une personne se trouve sans ressources, le CPAS a la mission légale d'intervenir.

Dans la même logique, le CPAS ne peut tirer argument du fait qu'une personne a renoncé à bénéficier d'une aide charitable (colis alimentaires, etc.) pour en déduire qu'elle se place volontairement en situation de besoin.

Parmi les ressources à prendre en compte, il y a aussi celles de la famille avec qui la personne cohabite. La loi met en avant la solidarité familiale. La solidarité sociale via le CPAS est donc subsidiaire par rapport à la solidarité familiale.

Le CPAS pourra tenir compte des revenus du conjoint ou du partenaire d'un couple, puisqu'ensemble ils forment une " unité de consommation ". On peut aussi comprendre qu'il soit tenu compte des revenus des enfants ou des parents, puisque le Code civil prévoit une obligation alimentaire légale entre eux.

Il est plus difficile de comprendre qu'il soit encore tenu compte des ressources des autres cohabitants (frère, sœur, oncle, tante), car la loi ne met pas à leur charge d'obligation alimentaire les uns vis-à-vis des autres.

Mais dans une logique où le CPAS intervient à défaut de toute autre ressource, celui-ci pourra décider de tenir compte des ressources des autres membres de la famille, pour autant qu'il soit également tenu compte de leurs propres charges.

Il n'est par contre pas autorisé à tenir compte des ressources des membres de la famille avec qui le demandeur d'aide n'habite pas. Cela pose des problèmes à l'égard des jeunes qui, parfois vers 16 ou 17 ans, sont en conflit avec leurs parents, quittent le toit parental, prennent un logement personnel puis se présentent au CPAS. Celui-ci est souvent tenté de le " renvoyer " vers ses parents, sauf si le jeune prouve que le conflit est trop important et qu'il vaut mieux qu'il ne rentre pas chez lui.

Philippe Versailles

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
21 mars 2006 à 20h00
4 avril à 20h00
18 avril à 20h00

A CINEY-MARCHE

Le lundi :
27 mars 2006 à 20h30
10 avril à 20h30
24 avril à 20h30

A ANDENNE

Le mardi :
28 mars 2006 à 20h00
11 avril à 20h00
25 avril à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

" UN P'TIT MORCEAU D'LARD SUR MA FOURCHETTE... "

**Les enfants de la BDR ont fêté le Mardi Gras
en rendant visite aux pensionnaires d'un home
et en parcourant la rue principale de la ville d'Andenne.**



David : " On s'est déguisé et on a été au home où on a chanté avec les personnes âgées. On les accompagnait avec nos instruments... "

Après, on a été de magasin en magasin et on a récolté plein de

bonbons... ! On s'est bien amusé ! "

Grégory : " On était déguisé et maquillé pour aller fêter le Mardi

Gras. Tout d'abord, on s'est arrêté au home.

Ensuite, on a reçu des friandises dans les magasins de la ville.

Comme il faisait froid, on a été boire un bon chocolat chaud !

C'était chouette ! "



Les enfants et les animateurs de la BDR de Peu d'Eau

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

ÇA SE PASSE

LA FAMILLE, NOTRE FAMILLE

Depuis le début de janvier, au groupe des jeunes, nous avons commencé une réflexion sur la famille.

Nous voulons apporter notre contribution à l'atelier famille de LST. Lors de notre dernière rencontre, nous avons fait des mini-scènes de théâtre. Ce qui nous a beaucoup fait rire et nous a permis de nous exprimer.

Nous relevons ici des choses qui nous semblent importantes :

Ce qu'on aime surtout, ce sont les moments de repas en famille, ou les fêtes (Noël, anniversaires...).

Pour certains d'entre nous, ces moments ne sont pas attendus, parce qu'ils se terminent en bagarre à cause de l'alcool. Parfois, ils sont pour nous de mauvais souvenirs (décès).

C'est important que nos parents soient clairs dans les décisions,

c'est oui ou c'est non, mais ce n'est pas une fois l'un, une fois l'autre.

Nos parents ne nous laissent pas facilement sortir, nous comprenons mais ça ne nous empêche pas d'être en colère.

La vie de famille a beaucoup d'importance et d'influence pour nous.

Bientôt, nous partons en week-end, nous continuerons notre réflexion sur la famille et nous en reparlerons avec les adultes.

Ce sera notre manière de participer au livre de l'atelier famille de LST.



PETITES NOUVELLES

A Andenne

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue au petit Maty né ce 9 mars 2006. Il est le 2^{ème} arrière petit-fils de Marie-Louise Leclerc. Beaucoup de joie et de bonheur à toute la famille.

A Namur

MARIAGES

Guillaume Lefebvre et Valérie Graindorge se sont unis le 30 juillet 2005. David Lefebvre et Clothilde Jacquet se sont mariés le 25 février 2006. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

NAISSANCE

Un petite Léa est née ce 4 mars 2006 chez Pascale Barbiaux et Denis Averland. A ses parents, Jérôme son grand frère et ses grands-parents, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de
rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horsailles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 Virginal
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST
www.mouvement-ist.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !